

COVID-19 : LA PLUS-VALUE COMMUNAUTAIRE DANS LE TRAITEMENT DES BOUES ISSUES DES EAUX USÉES

Jeudi 18 février, Philippe LAMORT, V-P en charge du Cycle de l'Eau pour l'agglomération du Cotentin, a visité la Station d'Épuration de Valognes (STEP) et présenté l'installation de l'unité mobile de déshydratation permettant le traitement des boues.

Dans le contexte sanitaire actuel, les réseaux d'assainissement font l'objet d'une attention toute particulière pour assurer la collecte et le transport des eaux usées en toute sûreté. En effet, lors de leur traitement en station d'épuration, les eaux usées génèrent des boues. Celles-ci peuvent contenir des bactéries et potentiellement des virus.

Depuis le 30 avril 2020, une hygiénisation des boues est obligatoire avant toute valorisation pendant la période de COVID-19.

La gestion de l'assainissement à l'échelle communautaire a permis au Cotentin d'anticiper cette situation dès la fin du mois de mars 2020. L'agglomération a ainsi déployé très rapidement après le début de la crise, les moyens techniques, humains et matériels pour mettre en œuvre les solutions technico-économiques les plus adaptées.

« Dans la gestion quotidienne de l'assainissement des eaux usées de l'agglomération, nous veillons en permanence à l'élimination des germes. Nous avons adapté notre dispositif pour qu'il réponde aux exigences réglementaires spécifiques liées à la COVID-19 de manière à prévenir tous risques de propagation », explique le Vice-Président Philippe LAMORT. *« Au-delà de l'aspect sanitaire, technique et financier, il était important pour l'agglomération de permettre un retour au sol direct des boues comme cela se faisait auparavant pour ainsi répondre aux attentes des agriculteurs, partenaires essentiels de la collectivité ».*

L'hygiénisation des boues

Pour éliminer les germes et les virus, les boues doivent être hygiénisées. Ce processus peut se faire de plusieurs manières :

- Par chaulage : ajout de chaux ;

- Par séchage ;
- Par compostage : augmentation de la température.

Ces différents traitements demandent un suivi particulier qui doit être validé par l'Etat.

Les 52 stations d'épuration de l'agglomération ne sont pas toutes équipées pour assurer l'hygiénisation des boues produites. Des solutions alternatives, comme le transfert des boues vers les stations pouvant opérer ce traitement ou l'installation d'une unité de déshydratation mobile sur la station de Valognes, ont donc été mises en place par les équipes du Cycle de l'Eau.

L'opération de Valognes : exemple de la plus-value communautaire

L'unité de déshydratation a été installée à Valognes le 10 février. Elle transforme les boues liquides, habituellement valorisées directement en épandage agricole, en boues dites « pâteuses ». Plus compactes, celles-ci pourront être transportées vers des plateformes de compostage. La montée en température au-delà de 55°C pendant plusieurs jours de fermentation permet d'inactiver le virus.

Pendant 4 semaines, elle va permettre de traiter les boues des stations de Valognes, Montebourg, Beaumont-Hague et du secteur des Pieux. Au total, près de 4 200 m³ de boues seront ainsi traités.

« L'opération menée à Valognes montre bien la plus-value de la gestion de l'eau à l'échelle communautaire. Comme cela a pu être le cas lors des situations de sécheresse, l'unité d'action de l'agglomération permet une meilleure réactivité et favorise les

connexions. Les zones dépourvues de système de traitement d'hygiénisation peuvent être soulagées par d'autres territoires. C'est le principe même de la solidarité communautaire », souligne Philippe LAMORT.

Le montant de cette opération s'élève à environ 134 000 euros HT, soit un coût 5 à 7 fois plus élevé que le traitement habituel selon le secteur.

Cependant, cette opération, subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie permet à la collectivité d'absorber plus facilement la charge financière supplémentaire, et ainsi de maintenir un prix du m³ d'eau abordable.

Néanmoins, l'agglomération poursuit sa recherche pour mettre en place des solutions techniques moins onéreuses.

Un suivi de l'évolution du virus avec le réseau Obépine

Le savoir-faire de l'agglomération du Cotentin en la matière est particulièrement reconnu. Le Cotentin va être pleinement associée à une étude nationale visant à déterminer l'évolution du virus dans les filières de traitement des eaux usées avec le réseau Obépine.

Créé en avril 2020 par des chercheurs et des enseignants-chercheurs afin de définir un plan de lutte intégré contre l'épidémie de COVID-19 en s'appuyant sur l'analyse des eaux usées, ce réseau fait intervenir aujourd'hui des opérateurs publics et privés (Veolia, Suez, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Saur...), des collectivités territoriales, des Agences de l'eau et des laboratoires experts.

L'agglomération du Cotentin est en cours d'adhésion à ce réseau pour opérer un suivi de la station d'épuration de Turlaville. Avec une capacité de traitement de 150 000 Equivalents-Habitants, il s'agit de la station la plus importante du territoire. En intégrant ce réseau, l'agglomération du Cotentin apportera son concours dans l'analyse de l'épidémie à SARS-CoV2 : un moyen potentiellement déterminant pour lutter contre la dissémination du virus, notamment en prévision d'un rebond de la circulation virale.

Cela permettra également au Cotentin d'avoir une vision de l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire.

Les prélèvements et analyses seront réalisés en partenariat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses de La Manche (LABEO) situé à Saint-Lô. Les résultats seront transmis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui en fera la synthèse.